

COMMUNE
FLORENTIN

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire
Du 14 MAI 2025

-ARRETE-

- Le Maire de la commune de FLORENTIN,
- Vu les articles L 2211.1 et L 2212.1, 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'Arrêté Préfectoral du 3 juillet 1995 relatif au bruit et notamment l'article 3,
- Considérant que pour la demande de l'Association « Comité des Fêtes de Florentin » qui organise la fête d'été du 06 juin 2025 à 17 h 00 au 08 juin 2025 à 20 h 00,

-ARRETE-

Article 1er : Toute manifestation sonore devra cesser lors de la fête du village à 1 heure du matin, du 07 au 08 juin 2025.

Article 2 : Ampliation du présent Arrêté sera adressé à Monsieur Le PREFET DU TARN, Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie de GAILLAC est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à FLORENTIN, le 14 mai 2025

Le Maire
M.DUBOE

